

Inventaire des milieux à castors



Au cours de l'année 2014, plusieurs suivis en lien avec la caractérisation des habitats du castor ont été effectués par le service de l'urbanisme et de l'environnement en collaboration avec l'Agence de bassin versant de la rivière du Nord (Abrinord). Plus spécifiquement, la Municipalité veille à l'application du règlement 286-2014 et à la politique de gestion des cours d'eau de la MRC des Laurentides. Dans le cadre de ses obligations, la Municipalité

effectue le suivi des obstructions liées au castor, dont le suivi des problématiques et des barrages à castor. Par exemple, la Municipalité va intervenir lorsqu'un ouvrage (barrage, embâcle, ponceau de diamètre insuffisant, etc.) est problématique pour les infrastructures existantes (chemin, ponceau, champ d'épuration, sous-sol, etc.), qu'elles soient publiques ou privées.



En 2014, quatre sites en lien avec l'occupation du castor ont été problématiques tel que spécifié

	Lieu	Date	type d'intervention	Justification de l'intervention	Nombres d'individus de castors piégés	Nombre de jours d'effort de capture
1	ch. du Lac-Colibri, entre le barrage et la R-117	20-08-2014	démantèlement barrage + trappage	Inondation d'un chemin public en amont	1	5
2	ch. du Lac-Colibri, en bordure de la R-117	30-10-2014	brèche au barrage	évaluer l'activité du castor	0	0
3	ch. de la Sauvagine, amont du pont du ruisseau Larose	19-08-2014	brèche au barrage	évaluer l'activité du castor, les brèches n'ont pas été colmatées et l'eau passe par-dessus le barrage	0	0
4	ch. du Lac-de-la-Ripousse, amont du ponceau	28/29-06-2014	démantèlement de l'obstruction avec machinerie + trappage	risque d'inondation du chemin en aval (ch. du Lac-de-la Ripousse)	3	8

au tableau compilant les interventions. En résumé, deux situations ont nécessité l'intervention d'un trappeur puisque les ouvrages problématiques pouvaient potentiellement de porter atteinte à un chemin. Les autres problématiques ont simplement nécessité un suivi afin d'éviter les dommages.



Dans le cadre de l'essai de l'outil d'acquisition de connaissances sur les barrages à castors mis de l'avant par Abrinord et ses partenaires, deux gros milieux à castors ont été inventoriés en amont du chemin des Malards et en amont du lac Nantel ainsi qu'un plus petit milieu en amont du chemin du Lac-de-la-Ripousse. Ces suivis ont été effectués afin d'évaluer la sécurité des différents barrages présents dans ces milieux et pour être en mesure de savoir si des interventions préventives devaient être privilégiées pour éviter une

problématique. Par exemple, une section du chemin des Malards a été lessivée au printemps 2013 suite au bris de barrages en cascades en amont du chemin, ce qui a engendré des dépenses importantes liées à la réparation du réseau routier. Il est donc important pour la Municipalité de suivre l'état des milieux fréquentés par le castor afin d'éviter un événement qui pourrait causer des dommages aux infrastructures.



Si vous avez une problématique liée aux castors, vous pouvez consulter la fiche de sensibilisation de la Municipalité « **techniques pour mieux vivre avec le castor sur notre propriété** » en suivant le lien disponible sous la page « projets spéciaux (2014) » du sous-onglet « environnement » de l'onglet « services ». De plus, n'hésitez pas à communiquer avec le service de l'urbanisme et de l'environnement pour soulever une problématique en lien avec le castor qui vous préoccupe sur votre propriété afin que nous vous guidions au travers des solutions potentielles.

Le service de l'urbanisme et de l'environnement